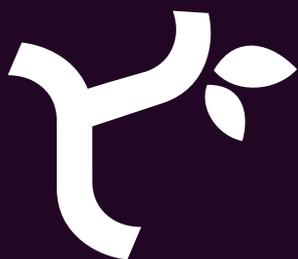


# → Charte

d'occupation et de bon voisinage



*Elaborée avec la participation d'un certain nombre d'habitants, de représentants des locataires et de leurs associations, cette charte vise l'intérêt général et le bien-être des résidents.*



*Il est nécessaire que chacun en respecte l'esprit et y adhère.*

**Pour cela, le dialogue et la concertation seront toujours privilégiés.**

Dans un souci de bien vivre ensemble et en toute intelligence, je respecte mon gardien et le personnel qui veille à l'entretien de la résidence, j'accueille mon nouveau voisin et mes relations avec le voisinage sont cordiales.

**Enfin, le contenu de la charte n'est pas figé :** il est évolutif, chacun étant invité à faire toute suggestion qu'il jugera intéressante.



**l'urbanité**  
*notre bien commun*

# → Charte

d'occupation et de bon voisinage



## Quand j'arrive sur le parking



- Je prends toutes les précautions nécessaires en circulant sur le parking.
- Je veille sur mon enfant et je ne le laisse pas sans surveillance sur le parking.
- Je n'utilise pas le parking comme un atelier de mécanique ou de bricolage.
- Je ne laisse pas sur le parking mon véhicule hors d'état de rouler, ou non assuré.
- Je ne me gare pas sur une place réservée aux personnes handicapées si je suis valide.



## Quand je profite des espaces verts

- Je respecte mon environnement.
- J'utilise les poubelles pour jeter mes déchets.
- L'aire de jeux est réservée aux enfants ; j'en respecte les règles d'utilisation et sa propreté.
- J'élimine les déjections de mon animal de compagnie.



## Quand j'entre dans le hall

- J'apprécie de rentrer dans un hall propre et sans graffiti.
- Je respecte les lieux et ses équipements.
- Je jette les prospectus, mon chewing-gum... dans la poubelle prévue à cet effet.
- Je nettoie les salissures dont je suis responsable telles que les traces de roues de vélos, de liquides renversés, d'urine ou de déjections canines, etc...



## Quand je prends l'ascenseur



- Je m'interdis des gestes d'impatience pouvant dérégler l'appareil.
- Je respecte la propreté de la cabine et des rails.
- J'utilise exclusivement le bouton de maintien d'ouverture des portes par préférence à leur blocage manuel.

## Quand j'arrive sur mon palier



- Pour le confort de mes voisins, je ne laisse pas mes chaussures devant ma porte d'entrée.
- Je m'abstiens de stocker sur mon palier les vélos, les poussettes, des petits meubles, des plantes vertes, etc...
- Je n'impose à mon voisinage, ni la vue, ni l'odeur de mon sac poubelle, ni l'encombrement d'objets destinés à la décharge.

## Quand je suis dans mon logement

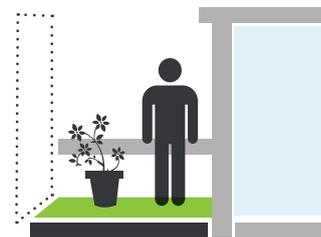


- J'écoute la musique et la télévision à un niveau sonore raisonnable.
- J'évite de claquer les portes et je veille à ne pas faire de bruit.
- Avant de recevoir mes invités, je préviens mes voisins : je fais un petit mot, ou je vais les voir pour les informer.
- J'effectue mes travaux ménagers et de bricolage à des horaires décents.
- Je veille à ce que mes enfants ne perturbent pas la tranquillité de mes voisins.



## → ... et sur mon balcon

- Pour la sécurité de tous, je mets les jardinières à l'intérieur de mon balcon et je ne les pose pas sur les rebords de fenêtres.
- Je prends des précautions en arrosant les plantes situées sur mon balcon ou en le nettoyant afin de préserver celui de mon voisin.
- Je ne jette ni mégots, ni détritrus par les fenêtres ou les balcons.
- Si je dois faire poser une parabole, je m'engage à en informer mon bailleur et à respecter ses préconisations.
- Je contribue à l'esthétique de ma résidence en limitant l'exposition du linge à la vue.
- Je n'y entrepose pas d'encombrants.
- Je n'utilise pas d'appareils de cuisson sur mon balcon.



aquitanis



1, avenue André Reinson  
CS 30239 - 33028 Bordeaux  
Tél : 05 56 00 50 50  
[www.aquitanis.fr](http://www.aquitanis.fr)